

**BIENVEILLANCE – CONFIANCE – PLAISIR - ENGAGEMENT***Mot de la direction*

Bon début de février. Nous débuterons ce mois avec la semaine des enseignants, du 1^{er} au 5 février. Plus que jamais, les enseignants travaillent fort et sont essentiels à notre société, pour faire grandir les élèves. À travers les défis quotidiens, encore plus grands avec la pandémie, les enseignants font preuve d'innovation, de persévérance, d'humanité et de rigueur. Chacun de nos enseignants disposent de forces permettant aux élèves de se développer au maximum. Si vous souhaitez entrer en contact avec l'enseignant de votre enfant pour le remercier de son travail, n'hésitez pas; un merci fait toujours plaisir. Dans cet info-parents, vous aurez aussi de l'information pour les prochaines journées pédagogiques, les inscriptions et le bulletin.

Bonne lecture!

Antoine Leblanc, directeur



Nos élèves qui profitent de la neige

Journées pédagogiques du 12 février et du 22 février 2021 : inscriptions

[Pour inscrire votre enfant au service de garde de la journée pédagogique du vendredi 12 février, cliquez ici.](#)

[Pour inscrire votre enfant au service de garde de la journée pédagogique du lundi 22 février, cliquez ici.](#)

Inscriptions à l'école – année scolaire 2021-2022

Pour les élèves fréquentant déjà l'école, les réinscriptions pour l'année 2021-2022 se feront en ligne comme dans les années précédentes.

Le lien menant au formulaire d'inscription en ligne sur le portail parents Mozaïk sera disponible du 8 au 12 février 2021. Entre-temps, nous vous invitons à vous assurer que vos accès au portail parents Mozaïk sont fonctionnels en vous rendant à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Pour inscrire un élève qui n'a jamais fréquenté le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, vous devrez prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel afin de prévoir une courte rencontre pour inscrire votre enfant à l'école. Lors de votre rendez-vous, vous devrez avoir avec vous le certificat de naissance grand format (avec le nom des parents), et une preuve de résidence (offre d'achat acceptée, permis de conduire, compte d'Hydro-Québec, compte de taxes, bail).

Si votre enfant est suivi par des professionnels, veuillez nous apporter les documents que vous jugez nécessaires. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec madame Natacha, secrétaire, au 514.380.8899 #4251 ou stjean@csdgs.qc.ca.

Merci!

Bulletin et rencontre de bulletin

Veillez prendre note que le premier bulletin sera disponible dès le 5 février 2021, à partir de MozaïkParents. Si vous avez besoin d'aide pour consulter le bulletin de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou en nous téléphonant. Il vous est possible de demander une rencontre virtuelle ou téléphonique avec le titulaire de votre enfant ou un de ses spécialistes si vous souhaitez échanger à propos de votre enfant. Aucune rencontre physique ne sera permise en raison de la pandémie.

Mot de la présidente du conseil d'établissement, madame Morin

Chers parents,

À l'occasion de la Semaine des enseignantes et des enseignants qui se tient du 1er au 5 février, le Conseil d'établissement souhaite souligner le travail exceptionnel des enseignantes et des enseignants de l'école St-Jean. Dans la dernière année, vous avez vu votre profession être complètement chamboulée. Passant de la classe à l'écran et de l'écran à la bulle-classe, les codes de l'enseignement ne pouvaient tout simplement pas se transposer de l'un à l'autre sans en changer l'approche.

Nous reconnaissons la valeur des efforts supplémentaires que cela représente d'adopter de nouvelles technologies et d'adapter sans cesse votre pratique tout en maintenant un lien social fort avec vos élèves. Malgré les risques, l'école demeure le meilleur endroit pour l'apprentissage, le développement et le bien-être des enfants. En faisant tout ce qui est en votre pouvoir pour garder les enfants à l'école et favoriser leur réussite, vous faites partie des héros de la pandémie.

Bonne semaine des enseignantes et des enseignants!

Marie-Eve Morin, présidente du conseil d'établissement
marieeve.me@gmail.com

Conseil d'établissement

Nous tiendrons notre 3e séance du conseil d'établissement pour la présente année. Cette séance est publique et vous êtes invités à y assister en [cliquant sur le lien suivant dès 18h35, le 1er février 2021](#). Vous devrez préalablement avoir installé l'application Team.



Ouverture du service de garde pendant la semaine de relâche

La semaine de relâche aura lieu du 1er au 5 mars 2021 inclusivement. Le service de garde doit procéder à un sondage afin de déterminer s'il y a une demande suffisante pour offrir le service pendant cette période. Comme l'autofinancement est nécessaire, un minimum d'enfants inscrits par jour est requis pour l'ouverture du service. Les frais de garde seront de 30\$ par jour par enfant.

De plus, des frais d'activités seront ajoutés à chacune des journées afin d'acheter le matériel nécessaire à la réalisation des ateliers selon le thème. Ces frais ne devraient pas excéder 25\$ pour la semaine.

Si vous avez besoin du service de garde lors de la semaine de relâche, veuillez répondre au sondage au plus tard le 5 février [en cliquant sur le lien suivant](#)

Les enseignants, essentiels à la réussite des élèves

